

17/11/2016



1817-2017

**ÉVÉNEMENTS** - Bien Chers Frères et Sœurs, « Le Divin Maître paraît nous ouvrir son Cœur pour nous dire : Venez tous à moi ». C'est ainsi que s'exprimait le Bon Père lorsqu'il annonça la nouvelle que le Pape Pie VII venait d'approuver les Constitutions de la nouvelle Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de l'Autel. Le 10 janvier 1817, cela fait deux siècles maintenant, que le Pape reconnaissait la Congrégation comme une famille dans l'Église, fruit d'un véritable don de l'Esprit : le charisme SSCC reçu à travers nos Fondateurs. Les Constitutions approuvées alors donnaient lettre de citoyenneté aux Religieuses SSCC, aux Religieux SSCC, et à l'Association Extérieure (connue aujourd'hui comme Branche Séculière). Aujourd'hui, cela fait deux cents ans de cette reconnaissance. Nous sommes tous à la fête. Nous, les Gouvernements Généraux des Sœurs et des Frères, lançons l'invitation à toute la famille SSCC pour faire de cette année 2017 un temps d'action de grâces, de célébration et de réflexion sur notre identité dans l'Église. Chaque communauté et chaque aire géographique cherchera les manières de profiter de ce temps spécial. Pour notre part, nous vous proposons quelques dates et activités qui pourront jaloner la célébration de ce bicentenaire. Les voici :

[Lire la suite](#)